



Payment Voucher

Office:	HTI10 Haiti	Date:	18/4/2018
Voucher Number:	00112120		
Type:	Regular		
Invoice Reference:	3EME TRANCHE ACCORD AVEC EBA	Date:	18/4/2018
PO Reference:		Date:	

Vendor ID:	0000009184
Name:	RASAMBLEMAN PEYZIAN FILIBE
Address:	RUE PHILIBERT FERRIER

Payment Details

Action	Status	Payment ID	Method	Bank	Country	LC Amount	Cur	USD Amount
Schedule	Paid	2521006663	FGT	CITIBANK N.A. HAITI	HTI	954,170.00	HTG	14,804.01

Distribution Lines

Description: 3EME TRANCHE ACCORD AVEC EBA

Project	Activity	Impl Agency	Fund	Donor	Dept	Op Unit	Account	LC Amount	Cur	Rate	USD Amount
00090545	ACTIVITY2	001981	62000	10003	50805	HTI	72605	954,170.00	HTG	64.45	14,804.01

Received By _____

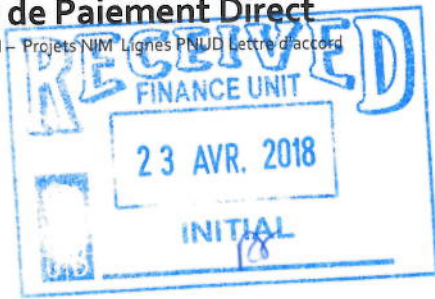
Signature _____

Date _____



Demande de Paiement Direct

Bureau - Projets DIM - Projets NIM Lignes PNUD Lettre d'accord



Du :	PROJET ADAPTATION BASEE SUR LES ECOSYSTEMES	Au:	Bureau du PNUD
Chef de Projet :	Gerald Neuvieme <i>NG</i>	Directeur adjoint P/O	Martine Therer <i>M. Therer</i>
Signature et date	<i>4/18/18</i>	Signature et date	<i>20-4-2018</i>
		Chef d'unité	
		Signature et date	

Objet: Demande de Paiement Direct

Conformément aux activités du Plan de Travail Annuel, nous demandons que le PNUD effectue le paiement suivant :

Numéro du projet :	00090545		
Titre du projet :	PROJET ADAPTATION BASEE SUR LES ECOSYSTEMES		
Montant total :	954,170.00	Monnaie:	<input checked="" type="checkbox"/> Gourdes <input type="checkbox"/> USDollars <input type="checkbox"/> Autres _____
Motif du paiement :	Dernier decaissement dans le cadre de l'accord en micro capital _Post Irma		
Nom du fournisseur(vendor) :	RASANBLEMAN PEYIZAN FILIBE (RPF)		
No du fournisseur (vendor) :	0000009184	No du contrat :	
No de la facture :		No du bon de commande (PO)	
No du voucher	00112120	No du reçu (receipt)	
Mode de paiement	<input type="checkbox"/> Chèque	<input checked="" type="checkbox"/> Transfert bancaire local	<input type="checkbox"/> Transfert bancaire Intl (EFT)

Distribution des coûts

GL Unit	Oper. Unit	Dept	Fund	Impl. Agent	Donor	BU	Project	Activity	Account	Amount
UNDP1	HTI	50805	62000	001981	10003	HTI10	00090545	2	72605	<i>R</i> 954,170.00

Certification des responsables de la préparation et de l'approbation de la requête

- Ce paiement n'a pas déjà été effectué;
- Ce paiement est conforme au Plan annuel de travail;
- Ce paiement est couvert par des fonds disponibles au budget du projet;
- Ce paiement concerne des biens et services fournis à la satisfaction de « requesting agency »;
- Les documents justificatifs nécessaires sont annexés à ce formulaire et disponibles pour l'audit.

Aucune rature ne sera acceptée

RASANBLEMAN PEYIZAN FILIBÈ (RPF)

Philibert, Ferrier, Haïti. Tel. 4215-3614

Mme Yvonne Hele
Directrice de pays
PNUD-Haïti
En ses bureaux

Philibert, le 16 Avril 2018

Objet : **Soumission du rapport intermédiaire No 2 et demande de décaissement de la troisième tranche**

Référence : Subvention n°: PID181100

Madame la Directrice de Pays.

Rassembleman Peyizan Filibè (RPF) vous présente ses compliments et a l'avantage de vous soumettre le rapport intermédiaire No 2 des activités conformément au contrat intitulé «Appui aux Activités de Pêche à Philibert » signé entre nos deux (2) institutions dans le cadre du projet Adaptation Basée sur les Écosystèmes (AbE).

Comme stipulé à l'article 3.1 de l'accord de subvention, (RPF) en profite pour solliciter le décaissement de la troisième tranche d'un montant de *neuf cent cinquante quatre mille cent soixante dix (954,170.00) gourdes* représentant 20% du total.

Rassembleman Peyizan Filibè (RPF) saisit cette opportunité pour vous renouveler, Madame la Directrice de Pays, l'assurance de sa parfaite collaboration.



Emmanuel Jose
Jose Emmanuel, Président



Projet d'Appui aux activités de Pêche à Philibert

RAPPORT D'AVANCEMENT No : 2

Rassembleman Peyizan Filibè

RPF

15 Avril 2018



Haiti

ACCORD DE SUBVENTION EN MICRO-CAPITAL ENTRE LE PNUD ET LE RASSEMBLEMENT PEYIZAN FILIBE

(RPP) POUR L'OCTROI DE SUBVENTIONS

A. ACCORD DE SUBVENTION EN MICRO-CAPITAL

Accord de subvention en micro-capital (ci-après, « l'Accord ») conclu entre le PNUD et l'institution bénéficiaire Rassemblement Peyizan Filibe.

CONSIDERANT que le Programme des Nations unies pour le développement (le PNUD) est le Partenaire de réalisation et est chargé de la gestion du projet défini dans le descriptif de projet P041100 et l'amélioration de la résilience des écosystèmes et des communautés vulnérables au Changement Climatique et aux menaces anthropogéniques à travers l'application d'une approche de la résilience à la mer de la conservation de la biodiversité et la gestion des bassins versants (ABV) (ci-après, « le Projet »), réalisé à la demande du gouvernement d'Haiti.

CONSIDERANT que le PNUD souhaite fournir un financement au RPP dans le cadre d'un Projet et selon les conditions ci-après définies, et

CONSIDERANT que le RPP est prêt et disposé à accepter un tel financement du PNUD par l'intermédiaire de l'administration du PNUD pour les activités susmentionnées et selon les dites conditions.

EN CONSÉQUENCE, les parties sus-présentées ont convenu de ce qui suit :

I. Responsabilités de l'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE

1.1 Le RPP s'engage à : 1) entreprendre les activités décrites dans son Plan de travail, son Budget (ci-joint), et ses mises à jour relatives au versement ultérieur des fonds par tranches; 2) fournir des rapports trimestriels au Comité directeur ; et 3) fournir des Comptes de résultat et bilan annuels audités. Lorsqu'un projet comprendra la fourniture d'une assistance par un journaliste local au RPP, il appartiendra à ce dernier de vérifier l'exactitude de ces rapporcompotes. Les fonds à disposition en vertu du présent Accord devront être utilisés à des fins liées à l'obtention des résultats définis dans ses objectifs de performance annuels (Section C).

1.2 Le RPP s'engage à atteindre les objectifs de performance indiqués dans la section C. Si le RPP va viement de recouvrer de ses responsabilités après qu'elles ont été définies à l'article 1.1 ou l'optionnel, d'atteindre au moins 70 % de l'un des objectifs de performance liés au titre d'une quelconque année, le Comité directeur sera fondé à suspendre le versement de fonds au RPP sous forme de micro-subvention. Une telle suspension demeurera en vigueur jusqu'à ce que le RPP atteigne l'objectif. Lorsqu'un projet comprendra la fourniture d'une assistance technique par un journaliste, celui-ci pourra, s'il le souhaite, continuer à fournir une telle assistance à le RPP au cours de la période de suspension.

1.3 Le RPP s'engage à informer le Comité directeur de tout problème auquel elle pourra être confrontée dans le cadre de la réalisation des objectifs convenus.

II. Durée

2.1 Le présent Accord entrera en vigueur le 20 novembre 2017 et expirera le 19 mai 2018 courant, ainsi la durée globale du projet. Il sera possible de le reconduire, le cas échéant, par échange de lettres, faisant mention de la nouvelle date d'expiration.

III. Paiements

3.1 Le PNUD devra verser des fonds au RPP dans la limite de Quatre Millions Sept Cent Soixante Dix Mille Haït Cents Cinquante gourdes et 00/100 (4.770.650,00 HTG) selon le calendrier du budget de projet indiqué ci-dessous.

Les versements seront effectués sous réserve de l'obtention par le RPP des résultats spécifiés dans les Objectifs de Performance (Section C).

Un million Neuf Cent Quatre Mille Trois Quarante gourdes et 00/100 (1.908.340,00 HTG) soit 40% à la signature du présent Accord.

Un million Neuf Cent Mille Trois Quarante gourdes et 00/100 (1.908.340,00 HTG) soit 40% à la remise et à la validation du rapport narratif et financier de la première tranche versée.

Neuf Cent Cinquante Quatre Mille Cents Soixante Dix gourdes et 00/100 (954.170,00 HTG) soit 20% à la

Les nouvelles demandes de décaissement seront formulées lorsque l'institution bénéficiaire aura dépensé 80 % du montant antérieurement versé.

A la fin du projet, l'institution bénéficiaire soumettra le rapport final narratif et financier sur la totalité du montant de l'accord.

3.2 Tous les versements devront être effectués sur le compte bancaire de le RPP dont les références sont les suivantes :

NOM DE LA BANQUE : SOCBANK
SWIFT : SOGHTTPP
NOM DU COMPTE : Rassemblement Peyizan Filibe (RPF)
NUMERO DU COMPTE : 1306019544
NUMERO DE LA BANQUE : Rue 19 A Cap-Haïtien, Haïti

3.3 Le montant des fonds versés ne pourra faire l'objet d'aucun ajustement, ni d'aucune révision du fait des fluctuations des prix, des cours des devises ou des coûts réels engagés par le RPP pour les besoins des activités prévues par le présent Accord.

IV. Registres, Informations et rapports

4.1 Le RPP devra tenir des registres clairs, précis et complets des fonds reçus dans le cadre du présent Accord.

4.2 Le RPP devra fournir, compiler et mettre à jour tout moment à la disposition du Partenaire de réalisation et du PNUD tout document ou information, oral ou écrit, dont le PNUD pourra légitimement faire la demande raisonnable à compter de l'achèvement des activités du projet. Le RPP devra fournir au

Sous réserve de la demande de réalisation et au PNUD un rapport final relatif à l'ensemble des dépenses relatives à l'ensemble des fonds, y compris les salaires, les déplacements et les fournitures et indiquant le degré de réalisation des résultats à attendre, en utilisant le format de reporting défini à l'annexe I.

4.3 Toute correspondance ultérieure concernant la mise en application du présent Accord devra être adressée :

Pour le PNUD :
Madame Yvonne NELLE
Directrice Principale du PNUD - Haïti
Bureau du PNUD
814, Rue Raimbold, Bourdon, Code Postal : HTG 111.
Port-au-Prince HTG 111 - Haïti (HTI)

Pour le RPP :
Jose EMMANUEL
Coordonnateur RPP
Phillibert, Yaman, Haïti

V. Conditions générales

5.1 Le présent Accord et les annexes jointes forment l'ensemble de l'Accord conclu entre le RPP et le Partenaire de réalisation et remplacent et annulent le contenu de tout autre accord et /ou négociation verbal ou écrit, concernant l'objet du présent Accord.

Annexes

A. ACCORD DE SUBVENTION EN MICRO-CAPITAL

III. Paiements

3.1 Le PNUD devra verser des fonds au RPF dans la limite de **Quatre Millions Neuf Cent Soixante Deux Mille Huit Cent Cinquante gourdes et 00/100 (4,962,850.00 HTG)** selon le calendrier du budget de projet indiqué ci-dessous.

Les versements seront effectués sous réserve de l'obtention par le RPF des résultats spécifiés dans les Objectifs de Performance [Section C].

Un Million Neuf Cent Huit Mille Trois Cent Quarante gourdes et 00/100 (1,908,340.00 HTG) à la signature de l'Accord de subvention.

Deux Millions Cent Mille Trois Cent Quarante gourdes et 00/100 (2,100,340.00 HTG)
à la remise et à la satisfaction du rapport narratif et financier de la première tranche versée

Neuf Cent Cinquante Quatre Mille Cent Soixante Dix gourdes et 00/100 (954,170.00 HTG) à la remise et à la satisfaction du rapport narratif et financier de la deuxième tranche versée ✓

Les demandes de décaissement seront formulées lorsque l'institution bénéficiaire aura dépensé 80 % du montant antérieurement versé.

JE
H

REF : 18/017-5

Le 8 février 2018

Monsieur le Coordonnateur,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous confirmer que le PNUD, dans le cadre de son projet « Accroître la sécurité humaine dans la gestion des risques de catastrophe en Haïti » se propose d'allouer des fonds additionnels à hauteur de 192,000.00 HTG à votre organisation afin d'augmenter la résilience des communautés ciblées par vos interventions.

Ce financement servira, comme discuté au préalable, à augmenter le nombre de kilomètres de ravines à traiter et à former les membres de votre organisation. En effet, le renforcement des capacités des organisations de la société civile constitue une priorité du projet de renforcement de la sécurité humaine partagée par votre organisation.

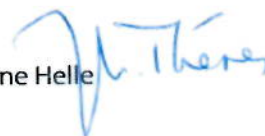
Afin de formaliser cette entente, nous devons amender l'accord signé le 13 novembre 2017. À l'exception de l'article III et des sections B et C de l'accord qui seront modifiés, les autres termes et conditions demeurent inchangés et restent en vigueur.

Si cette proposition rencontre votre agrément, je vous saurais gré de bien vouloir signer deux copies de la présente et de les retourner dans les meilleurs délais.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Coordonnateur, les assurances de ma haute considération.

P.o. La Directrice de pays,

Yvonne Helle



Pj : Fiche du projet sécurité humaine
Budget supplémentaire et fiche des interventions additionnelles
Articles II et III de l'accord de subvention en micro capital

Lu et Approuvé :

Jose EMMANUEL
Coordonnateur
Rassembleman Peyizan Filibè (RPF)
Philibert, Ferrier, Haïti

Emmanuel Jose



Micros projets post Irma dans le Nord-est				
Budget previsionnel extension				
Soumis par: Rasanbleman Peyizan Filbe (RPF)				
Date: 24-01-2018				
Titre du Projet : Appui aux activites de peche a PHILIBERT				
Lignes budgetaires	unité	Quantité	Coût unitaire (en gourdes)	Coût total (en gourdes)
6. FORMATION ET CONCERTATION				
2.1.Frais de restauration des participants	Pers-jour	240	400.00	96,000.00
2.2.Logistique(materiel,salle,production)	ff	1	24,000.00	24,000.00
2.3.Frais consultant formateur	Pers-jour	3	24,000.00	72,000.00
Sous-total formation				192,000.00
8. Total des coûts éligibles de l'action				192,000.00

- 3- Formation de 200 riverains sur les thématiques suivantes :
- Importance de l'approche sécurité humaine
 - Droits de la personne et protection sociale,
 - Adaptation basée sur les écosystèmes vs pratiques agricoles et gestion de l'environnement
 - Leadership et résilience communautaires

J.E
H

B. BUDGET

À PRÉPARER PAR L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE. LE PRÉSENT BUDGET SERA SOUMIS À L'APPROBATION DU COMITÉ DIRECTEUR

BUDGET DU PROJET DE L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE

Numéro du Projet : PID81100

Date : _____

Titre du Projet : *Appui aux activités de pêche à Philibert (Lagons aux Bœufs)*

Nom de l'institution bénéficiaire : Rasanbleman Peyizan Filibé (RPF)

Montant initial des fonds prévus par l'Accord : **4,770,850.00 HTG**

Montant additionnel 192,000.00 HTG

Montant total de l'accord : 4,962,850.00 HTG

Date de l'Accord : _____

BUDGET DU PROJET (4,962,850.00 HTG)

PÉRIODE ALLANT DU 20 novembre 2017 AU 19 juin 2018

Rubrique générale de dépense	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	TOTAL
1- Mobilisation communautaire	141,400.00	141,400.00	70,700.00	353,500.00
2. Formation	417,800.00	417,800.00	208,900.00	1,044,500.00
3. Matériel de formation	28,800.00	28,800.00	14,400.00	72,000.00
4- Acquisition matériel de perche	428,120.00	428,120.00	214,060.00	1,070,300.00
5. Construction de 50 cages	469,200.00	469,200.00	234,600.00	1,173,000.00
6. personnel	315,200.00	315,200.00	157,600.00	788,000.00
7. Frais divers	107,820.00	107,820.00	53,910.00	269,550.00
8. Financement additionnel		192,000.00		192,000.00
TOTAL	1,908,340.00	2,100,340.00	954,170.00	4,962,850.00

- * Veuillez noter que toutes les lignes budgétaires concernent uniquement les coûts liés aux activités du projet.
** Ces rubriques budgétaires et le nombre de tranches ne constituent que des suggestions. Le Bénéficiaire peut en choisir d'autres qui reflètent mieux ses postes de dépenses et ses besoins.

JE
H

C. Objectifs de performance de l'institution bénéficiaire

NOM DE L'INSTITUTION BENEFICIAIRE : Rasambleman Peyizan Filibe (RPF)

OBJECTIFS DE PERFORMANCE	SITUATION DE DÉPART	MOIS 1		MOIS 2		MOIS 3		MOIS 4	
		Performance projetée	Performance réelle	Performance projetée	Performance réelle	Performance projetée	Performance réelle	Performance projetée	Performance réelle
Renforcement des capacités techniques des pêcheurs par la participation dans 5 séances de formation	0	Réalisation (1) d'une séance de formation	Une (1) séance de formation	Réalisation de deux (2) séances de formation		Réalisation (1) d'une séance de formation		Réalisation (1) d'une séance de formation	
Confection de 50 cages	0	50 cages	0 cage						
Création de 1753 emplois temporaires	0	438 emplois	230 emplois	438 emplois		438 emplois		Créer 438 emplois	
Production de 75,000 livres de poissons additionnels	0	0 livre		37,500 livres de poissons additionnels		56,250 livres de poissons additionnels		Produire 75,000 livres de poissons additionnels	
Former 200 personnes sur des thématiques relatives à la sécurité humaine (avenant)				100%					

J/E
H

ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ HUMAINE FACE AUX RISQUES DE CATASTROPHE EN HAÏTI



Contexte

Haïti est l'un des pays les plus vulnérables du monde face aux aléas naturels. Durant les 50 dernières années, les désastres ont coûté la vie à plus de 240 000 personnes et affecté plus de 9 millions d'autres. Le système national de gestion des risques et des désastres (SNGRD), créé en 2001, a pour vocation d'orienter et de coordonner les interventions en matière de réduction des risques tant au niveau des institutions qu'au niveau des partenaires techniques et financiers impliqués dans la réduction.

L'approche « sécurité humaine » tient compte de l'interrelation qui existe entre les aléas naturels, la vulnérabilité environnementale, sociale et économique. Elle vise à protéger le noyau vital de toutes les vies humaines. Cette protection passe par les organismes étatiques, internationaux et de la société civile qui œuvrent dans des domaines spécifiques comme la gestion des risques de désastres. Les interventions de ces acteurs doivent être faites avec les communautés en les impliquant dès le début et jusqu'à la fin. En dehors des acteurs, la « sécurité humaine » tend vers l'autonomie des communautés qui peuvent à terme identifier leurs insécurités et agir en conséquence pour mitiger les impacts néfastes.

Ce projet a pour ambition de valoriser l'approche inclusive de la « sécurité humaine » afin que les interventions liées à la gestion du risque intègrent également la dimension globale des vulnérabilités, ceci aussi bien au niveau national (politique et stratégie gouvernementale), que local (stratégie établie au niveau départemental et communal) et communautaire.



Domaine d'interventions
Gestion des risques et
désastres



Budget
4.112.230,79 US



Duration du projet
Avril 2016 - Mars 2019



Partenaires
• MICT-DPC, MPCE,
• MCOF/MEHP



Bailleurs de fonds
Fonds des Nations Unies
pour la sécurité humaine
(UNTFHS)



Localisation
Nord, Nord-Est et Nord-Ouest



Objectifs

- Renforcer la capacité des communautés vulnérables dans le Nord d'Haïti
- Renforcer les mécanismes nationaux de réduction de risques de désastres dans la mitigation et la réponse aux insécurités humaines

Resultats escomptés du projet

- Le gouvernement haïtien, le système des Nations Unies en Haïti et leurs partenaires intègrent l'approche de la sécurité humaine dans leurs stratégies de réduction des risques de désastres ;
- Les femmes, les jeunes et les personnes handicapées ont les outils et les ressources nécessaires pour identifier leurs insécurités liées aux désastres et développer des mécanismes efficaces pour les adresser ;
- Le secteur éducatif développe une « culture » de résilience face aux risques de désastre.

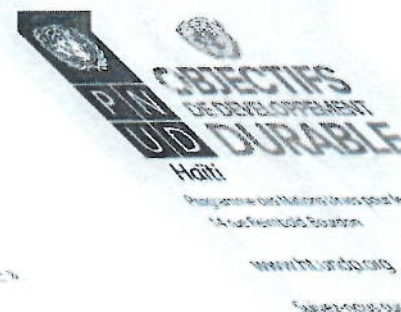
3 axes directeurs :

1. Intégration de l'approche de sécurité humaine
 - Identification et évaluation des insécurités humaines liées aux catastrophes dans le contexte haïtien ;
 - Intégration de l'approche « sécurité humaine » dans la planification stratégique du développement ;
 - Sensibilisation des partenaires nationaux œuvrant dans la réduction des risques de désastres sur les bénéfices de l'approche « sécurité humaine »

Contacts

Directrice Adjointe Programme
Martine Thérér
martine.therer@undp.org

Coordonnateur de projet PNUD
Hervens Hitler SILME
hervens.hitler.silme@undp.org



PART 1. Rapport Narratif

Número du Projet: Subvention n°: PID81100

Titre du Projet: **Projet d'Appui aux activités de Pêche à Philibert**

Nom de l'Organisation Bénéficiaire de la Subvention: **RASANBLEMAN PEYIZAN FILIBÉ**

Personne-contact au sein de l'Organisation Bénéficiaire: **JOSE EMMANUEL**

Coût total du Projet (en Gourdes): **4,962,850.00**

Montant de la subvention du PMF (en USD): **78,210,00**

Durée du projet (en mois): **6 Mois**

Date de commencement du Projet: **20 Novembre 2017**

Rapport n°: **2**

Les rapports d'avancement doivent présenter 2 parties

Rapport Narratif – Le bénéficiaire rapport les progrès réalisés, dans la mise en œuvre des activités, les problèmes, difficultés rencontrés et sur la nécessité de changer la durée ou les activités du projet.

Rapport Financier - Spécifier comment les fonds ont été dépensés. Ce rapport prend la forme de 2 tableaux, **Tableau 1. Dépenses détaillées** and **Tableau 2. Dépenses résumées**. Il inclut aussi votre requête d'approuver des changements dans le budget.

A. Contexte et Objectifs du projet

Le projet d'Appui aux activités de Pêche à Philibert implémenté par le RPF s'inscrit dans le cadre du Projet ABE (Adaptation basée sur les Ecosystèmes). Ce micro projet financé par le Fond Mondial pour l'Environnement (FEM) est mené avec l'appui technique du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) sous l'obédience du Ministère de l'Environnement.

Conçu pour contribuer à la résilience au changement climatique et pour améliorer les conditions de vie de la population riveraine, ce projet poursuit les objectifs suivants :

- Augmenter le revenu des pêcheurs à plus de 10%
- Renforcer les capacités techniques des pêcheurs
- Améliorer de 3 à 4% le pouvoir d'achat des habitants
- Créer 1,751 emplois temporaires
- Produire 75,000 livres de poissons additionnels

B. Résumé de l'état d'avancement du projet

La deuxième phase du projet a débuté le 15 Janvier 2018. Au cours de cette phase, diverses activités ont été accomplies dont les principales sont la poursuite de la sensibilisation communautaire, l'acquisition des matériels, la construction et la mise en place de cages. Aussi nous avons procédé à l'ensemencement de quelques cages par des alevins.

C. Activités programmées et menées à terme pendant la période sur laquelle porte le compte-rendu et résultats obtenus

1. Poursuite des activités de sensibilisation

Philibert est l'une des localités du département du Nord est réputée pour la production des produits de mer. Malgré tout, les gens ont toujours besoin d'être sensibilisés sur la nécessité de protéger l'environnement sur une base continue. En effet, au cours de cette phase, l'accent a été mis sur la nécessité de protéger l'écosystème des mangroves qui constituent un habitat naturel pour la nidification et la reproduction de beaucoup d'espèces de poissons et de crustacées.

Dans la même veine, nous avons sensibilisé les gens sur les comportements à adopter lors des activités de pêche. Il est à noter que certains pêcheurs s'amusaient à pratiquer la pêche en utilisant des filets de petites mailles. Cette pratique est apte à détruire tout un site de pêche. Au cours de

réunions organisées avec les pêcheurs, ces derniers ont appris qu'ils ont pour le devoir de protéger les alevins en utilisant des filets de grandes mailles pendant leurs activités de pêche.

2. Acquisition de matériels de pêches

La mise à disposition de matériels nécessaires à la construction des cages est une activité incontournable pour le projet. En ce sens, des matériels ont été acquis pour cette activité. Certains de ces matériels ont été achetés sur le marché local. Ceux qui n'y étaient pas disponibles ont été acquis soit en République Dominicaine soit aux Etats Unis.

Des mailles plastiques de 6, de 10 et de 25 millimètres, des fils de cuire ont été acquis en République Dominicaine tandis que des cordes triples ont été acquis à partir des Etats Unis. Pour les autres matériels tels que tuyaux et autres ont été acquis en Haïti.

3. Construction de cages

Au cours de cette phase, l'atelier de construction des cages a été installé sur la cours de l'Eglise Baptiste de l'Espoir de Philibert. Avec l'arrivée des mailles plastiques et des cordes triples, il était devenu possible de construire les cages de 4 mètres qui étaient projetées.

Dans cette activité, des hommes, des jeunes ainsi que des femmes ont trouvé du boulot. Certaines personnes s'attaquaient à couper les tuyaux, d'autres à les coller, d'autres encore à couper les mailles et d'autres personnes à les courdre.

Un autre groupe de personnes jouaient le rôle de manutentionnaires et il y avait des gens qui s'occupaient de montage des encadrements pour les cages.

Au total 26 cages ont été construites au cours de la période.

4. Formation technique

Avec les cages qui sont rendues disponibles et prêtes à être mises en mer, nous avons offert aux membres de la population une formation technique sur l'écloserie.

Grace à cette formation, les participants ont acquis des connaissances importantes sur l'écloserie et notamment sur les alevins.

5. Installation et enssemencement de cages

En vue de débiter la production de poissons tant attendue par la population, 15 cages ont été installées. Elles ont toutes été enssemencées par des alevins de 2 grammes. Plus de 7,500 alevins ont été acquis à raison de 500 alevins par cages.

6. Suivi et entretien des alevins

Une fois mis en place, le suivi et l'entretien des alevins a commencé immédiatement. En effet, il faut

nourrir les alevins et les suivre et les soigner attentivement au cours de leur stade début, leur stade de pré-grossissement et leur stade de grossissement.

D. Activités programmées mais non menées à terme pendant la période sur laquelle porte le compte-rendu et justification du retard

1. Entretien des cages

La mise en place des cages est à peine réalisée. Un entretien immédiat n'a pas été nécessaire. On attend une quinzaine de jours après leur installation avant de débiter leur entretien.

2. Mise en marché des poissons

La mise en marché des poissons n'a pas encore lieu puisqu'on est au tout début de la production.

3. Acquisition de matériels de commercialisation

Les matériels nécessaires à la construction des cages ont eu la priorité et la primauté sur les matériels de commercialisation. Ceux-ci sont laissés en second plan.

4. Acquisition et distribution des matériels de pêche

A l'instar des matériels de commercialisation, certains matériels prévus pour les pêcheurs comme des filets, des hameçons n'étaient pas prioritaires. Nous avons préféré mettre l'accent sur l'acquisition des matériels nécessaires à la construction des cages.

5. Suivi/évaluation

Cette activité a eu lieu sur toute la durée du projet. En effet, on a dû suivre toutes les activités du projet et faire des ajustements lorsque cela était nécessaire. Des réunions ont été organisées tantôt avec les membres du comité de RPF, tantôt entre les membres de ce comité et le staff technique du projet, tantôt entre les responsables de RPF et les bénéficiaires.

E. Activités programmées et devant être menées à terme pendant la période sur laquelle portera le prochain compte-rendu

1. Entretien des cages

2. Mise en marché des poissons

3. Acquisition de matériels de commercialisation

4. Acquisition et distribution des matériels de pêche

5. Suivi/evaluation

F. Expériences, enseignements appris et difficultés rencontrées pendant la période sur laquelle porte le compte-rendu

1. Indisponibilité de certains matériels sur le marché local
Des matériels comme les mailles en plastique et les coudes triples (coudes à 3 sorties) ne se trouvent pas sur le marché haïtien. On a dû importer les mailles de la République Dominicaine et les coudes triples des Etats Unis.

G. Documents justificatifs : le Bénéficiaire doit joindre des documents justificatifs supplémentaires et/ou des photos

- 1.
- 2.

H. Objectifs de performance

OBJECTIFS DE PERFORMANCE	SITUATION DE DEPART	MOIS 1		MOIS 2		MOIS 3		MOIS 4	
		Performance proposée	Performance réelle	Performance proposée	Performance réelle	Performance proposée	Performance réelle	Performance proposée	Performance réelle
Renforcement des capacités techniques des pêcheurs par la participation dans 5 séances de formation	0	Réaliser d'une (1) séance de formation	Réaliser d'une (1) séance de formation	Réalisation de deux (2) séances de formation	Réalisation de deux (2) séances de formation	Réalisation d'une (1) séance de formation	Réalisation d'une (1) séance de formation	Réalisation d'une (1) séance de formation	Réalisation d'une (1) séance de formation
Confection de 50 cages	0	Confectionner 50 cages	Confectionner 0 cage	Confectionner 0 cage	Confectionner 0 cage	Confectionner 0 cage	Confectionner 26 cages	Confectionner 0 cage	Confectionner 0 cage
Création de 1753emplois temporaires	0	Créer 438 emplois	Créer 230 emplois	Créer 438 emplois	Créer 438 emplois	Créer 438 emplois	Créer 530 emplois	Créer 439 emplois	

PARTIE II. Rapport Financier

RAPPORT INTERMEDIAIRE D'UTILISATION DES FONDS

Numéro de Projet: PID81100

Période : 15 Janvier-15 Avril 2018

Date : 13 Avril 2018

Titre du projet : Appui aux Activités de pêche à Philibert

Nom de l'OCB : Rassembleman Peyizan Filiabé (RPF)

Date de signature de l'Accord: 20 Novembre 2017

Production de 75,000 livres de poissons additionnels	Produire 0 livre de poissons additionnels	Produire 0 livre de poissons additionnels	Produire 0 livre de poissons additionnels	Produire 0 livre de poissons additionnels	Produire 0 livre de poissons additionnels	Produire 0 livre de poissons additionnels
------------------------------------------------------	-------------------------------------------	-------------------------------------------	-------------------------------------------	-------------------------------------------	-------------------------------------------	-------------------------------------------

Nom
Emmanuel Jose



signature
Emmanuel Jose

Tableau 1 : Rapport des dépenses journalières

Date	Rubrique budgétaire	Non du beneficiaire	Pie ce	Description	Entrée	Sortie	Solde
	Zeme tranche	RPF		Balance 1ere Tranche	2,230		
				2eme tranche	2,100,340.00	0.00	2,102,570.00
28/02/2018	Frais divers	Jose Emmanuel	34	Paiement de transport		15,000.00	2,087,570.00
7/03/2018	Intrants	Jose Emmanuel	35	Achat de divers matériels		438,000.00	1,649,570.00
7/03/2018	Personnel	St Juste Loudrige Emmanuel	36	Salaire		20,000.00	1,629,570.00
7/03/2018	Personnel	Emmanuel Ariane	37	Salaire		20,000.00	1,609,570.00
7/03/2018	Personnel	Bien-Aime Wilkenso	38	Salaire		32,000.00	1,577,570.00
7/03/2018	Personnel	Obei Dolce	39	Salaire		45,000.00	1,532,570.00
7/03/2018	Personnel	Registe Prudhom	40	Salaire		10,000.00	1,522,570.00

7/03/2018	Personnel	Mme Gesner Emmanuel	41	Salaires	20,000.00	1,502,570.00
7/03/2018	Personnel	Odile Augustin	42	Salaires	50,000.00	1,452,570.00
11/03/2018	Formations	MBCOS	43	Honoraire consultant formation	48,000.00	1,404,570.00
13/03/2018	Mobilisation communautaire	Cyrima Production Clientele	44	Achat de matériel	74,000.00	1,330,570.00
14/03/2018	Intrants	Auto Parts	45	Achat de motos à 3 roues	175,000.00	1,155,570.00
7/03/2018	Mobilisation communautaire	Jose Emmanuel	46	Rencontres communautaires	20,000.00	1,135,570.00
7/03/2018	Frais divers	Odile Augustin	47	Paielement de carburant	19,000.00	1,116,570.00
8/03/2018	Frais divers	Dolce Jose	48	Paielement de carburant	19,000.00	1,097,570.00
8/03/2018	Frais divers	Jose Emmanuel	49	Frais de transport/carburant	9,000.00	1,088,570.00
8/03/2018	Frais divers	Bien-Aime Wilkenson	50	Frais de transport/carburant	2,000.00	1,086,570.00
8/03/2018	Frais divers	Marcel Obel	51	Transport de matériels	15,000.00	1,071,570.00
9/03/2018	Frais divers	Jose Emmanuel	52	Paielement des travailleurs	92,000.00	979,570.00
14/03/2018	Formations	Emeland Edouard	53	Restauration pour formation sécurité humaine	47812.5	931,757.50
19/03/2018	Activites de construction de 50 cages	Bien-Aime Wilkenson	54	Achat et importation de 400 coudees triples	93,815.05	837,942.45
15/03/2018	Frais divers	Jose Emmanuel	55	Communication (internet, cartes de recharge...)	25,000.00	812,942.45
15/03/2018	Activites de	Jose	56	Paielement des	20,000.00	792,942.45

018	construction de 50 cages	Emmanuel	travailleurs		
15/03/2018	Activites de construction de 50 cages	Jose Emmanuel	57	Paielement des travailleurs	55,200.00
30/03/2018	Personnel	Odile Augustin	58	Salaires	50,000.00
30/03/2018	Personnel	Obel Dolce	59	Salaires	45,000.00
30/03/2018	Personnel	Bien-Aime Wilkenson	60	Salaires	32,000.00
30/03/2018	Personnel	Emmanuel Ariane	61	Salaires	20,000.00
30/03/2018	Personnel	Gesner Emmanuel	62	Salaires	20,000.00
30/03/2018	Personnel	St Juste Loudrigo	63	Salaires	20,000.00
30/03/2018	Personnel	Registe Prudhomme	64	Salaires	10,000.00
30/03/2018	Formations	Wilkenson Bien-Aime	65	Impressions/Coopies	1,250.00
30/03/2018	Formations	Santirel Youselin	66	Restauration seminaire sur l'eclosorie	49,000.00
2/04/2018	Formations	Jean-Francois Emmanuel	67	Module+ Intervention/Seminaire Eclosorie	120,000.00
2/04/2018	Mobilisation communautaire	Jose Emmanuel	68	Rencontres communautaires	5,000.00
2/04/2018	Intrants	Champ Ecole Paysan Jose	69	Acquisition d'alvins	60,000.00
2/04/2018	Construction de 50 cages	Emmanuel	70	Paielement des travailleurs	2,800.00
11/04/2018	Activites de construction de 50 cages	Caribbean Harvest	71	Nourriture pour alvins	124,406.25

Tableau 2 : Rapport des dépenses cumulées

Catégories générales de dépenses	Budget Approuvé	Dépenses (pour cette période)	Dépenses cumulées à date	Balance
1	2	3	4	(5)=(2)-(4)
Mobilisation communautaire	353,500.00	59,000.00	339,650.00	13,850.00
Formations	1,236,500.00	266,062.50	481,062.50	755,437.50
Matériels de formation	72,000.00	0.00	4,035.00	67,965.00
Intrants	1,070,300.00	766,815.05	1,337,775.05	-267,475.05
Activités de construction de 50 cages	1,173,000.00	294,406.25	673,506.25	499,493.75
Personnel	788,000.00	394,000.00	788,000.00	0.00
Frais divers	269,550.00	104,000.00	206,365.00	63,185.00
TOTAL	4,962,850.00	1,924,283.80	3,830,393.80	1,132,456.20

Colonne 1 et Colonne 2 sont tirées du budget approuvé.

Colonne 3 est tirée du tableau 1 des dépenses journalières. Ce sont les dépenses SEULEMENT POUR CETTE PERIODE

Colonne 4 indique le total des dépenses pour cette période PLUS TOUTES LES DEPENSES ANTERIEURES

Colonne 5 reflète qui reste à dépenser. Cette colonne NE DEVRAIT JAMAIS avoir un montant inférieur inférieur (balance négative).

Préparé par :

Responsable financier

Boris-Aimé L. Kambou

Date : 26/06/18

Certifié par :

Coordonnateur

Emmanuel Jose

Date : 26/06/18



Note : Des copies de Recus, Factures ou toutes autres pièces justificatives doivent être attachées à ce rapport.